

CADETS-JUNIORS-ESPOIRS-SÉNIORS-MASTERS

2^e Journée

Samedi 28 mai 2022

Stade Maurice Chevalier

Cannes La Bocca

Version 1 du 15/03/2022

Horaires	Courses	Horaires	Hauteur	Longueur	Perche	Disque	Poids
14h30	400m Haies (76) TCF Finales						
14h40	400m Haies (84) CAM Finales						
14h50	400m Haies (91) JU ES SE M Finales						
15h00	100m TCF Séries	15h00			TCF		
15h30	100m TCM Séries	15h30	TCM	TCF		TCM	TCF
16h10	100m Haies (76) CAF Séries						
16h20	100m Haies (84) JU ES SE F Séries						
16h30	110m Haies (91) CAM Séries						
16h40	110m Haies (99) JUM Séries						
16h50	110m Haies (106) ES SE M Séries						
17h00	100m TCF Finales						
17h30	100m TCM Finales	17h30			TCM		
		18h00	TCF	TCM		TCF	TCM
18h10	100m Haies (76) CAF Finales						
18h20	100m Haies (84) JU ES SE F Finales						
18h30	110m Haies (91) CAM Finales						
18h40	110m Haies (99) JUM Finales						
18h50	110m Haies (106) ES SE M Finales						
19h00	200m TCF Finales						
19h20	200m TCM Finales						
19h50	800m TCF Finales						
20h00	800m TCM Finales						

Secrétariat : Ouverture à 13h45. Confirmation des engagements possibles jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves.

Récompenses : Les podiums seront effectués à l'issue de chaque épreuve.

Jury : Convocation pour 14h00. Chaque club devra fournir un nombre minimal d'officiels en fonction de son nombre d'athlètes déclarés partants.

Engagements* avant le mercredi 25 mai 2022 12h sur athle06.fr

*Voir en annexe les modalités d'engagement.



Modalités d'engagement des athlètes

Départementaux cadets, juniors espoirs, séniors, masters 2^e journée
Samedi 28 mai 2022 à Canne La Bocca

Conformément au **règlement des engagements des athlètes aux compétitions organisées par ATHLE06** du 12 février 2018 (révisé le 16 septembre 2019), les règles suivantes sont applicables à compter du 1^{er} avril 2018 à tous les clubs pour l'ensemble des compétitions sur piste, en salle et cross-country, **pour les catégories cadet(te)s à plus**, organisées par ATHLE06. Et ce, quel que soit le niveau de la compétition. Les compétitions benjamins-minimes, running et les animations éveils athlé-poussins ne sont pas concernées par ces dispositions.

Grille tarifaire des engagements

Structures concernées	Engagements sur athle06.fr dans les délais	Aucun engagement hors délais et sur place
Clubs des Alpes-Maritimes	Gratuit	
Clubs de la Ligue PACA, sauf les clubs des Alpes-Maritimes	3 euros / athlète	
Clubs hors Ligue PACA	10 euros / athlète	

Le règlement des droits d'engagement sera à effectuer lors la confirmation des engagements sur la compétition. Aucun règlement des droits d'engagement rétroactif ne sera possible.

Gratuités pour clubs hors département

Les clubs hors département pourront bénéficier de gratuités pour engagements effectués dans les délais, s'ils présentent des officiels selon le principe suivant :

Qualification des officiels	Nombre de gratuités
Licencié FFA sans qualification ou en formation	3 gratuités
Officiel départemental	5 gratuités
Officiel régional	8 gratuités
Juge arbitre régional ou officiel fédéral	10 gratuités
Juge arbitre fédéral	12 gratuités

Et cela dans la limite de 30 gratuités par club et par journée de compétition.